



HAL
open science

Crise climatique, crise politique

Elise Boutie

► **To cite this version:**

Elise Boutie. Crise climatique, crise politique. Journal des anthropologues, 2022, Socionatures en tension. Crise climatique et résistances écologiques, 168-169, pp.117-132. 10.4000/jda.11767. hal-04551048

HAL Id: hal-04551048

<https://hal.science/hal-04551048v1>

Submitted on 2 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Journal des anthropologues, 168-169, p.87-103, 2022.

« Socio-natures en tension. Anthropologie et crise climatique. »

**Crise climatique, crise politique ?
quand l'incendie le plus meurtrier de l'histoire des États-Unis affecte la perception de
la forêt.**

Elise Boutié, doctorante en anthropologie sociale et ethnologie, IIAC-LAIOS, EHESS

mots-clé : catastrophe, démocratie, trouble, États-Unis, conflits.

Résumé :

En détruisant entièrement la ville de Paradise (27 000 habitant.e.s) et ses environs, l'incendie le plus meurtrier de l'histoire des États-Unis a provoqué un choc important tant pour les individus que pour les institutions socio-politiques, laissant alors la possibilité à des voix tenues jusque-là à l'écart de se faire entendre quant à la redéfinition du rapport à l'environnement forestier. Mais cette remise en question est-elle réellement l'expression d'un changement paradigmatique ? Dans une première partie je fais brièvement l'histoire de la gestion des forêts aux États-Unis afin de montrer qu'elle a tout d'abord été considérée avant tout comme une ressource à exploiter. Dans une deuxième partie je raconte comment l'incendie a d'un côté troublé les institutions et les individus qui les occupent, quand de l'autre il est perçu par certain.e.s comme une opportunité, celle de faire sortir la forêt de cette relation utilitariste. Dans la dernière partie je m'intéresse aux limites des initiatives et décris comment chacune d'entre elles reproduit le rapport ontologique moderne entre les humains et la forêt dans lequel cette dernière est tenue à distance des humains.

Summary :

By completely destroying the city of Paradise (27,000 inhabitants) and its surroundings, the deadliest fire in the history of the United States caused a major shock both for individuals and for socio-political institutions, opening then the possibility for voices kept out of the way to be heard regarding the redefinition of the relationship with the forest. But is this critic of the modern relation to the forest really the expression of a paradigmatic change? In the first part, I briefly review the history of forest management in the United States in order to show how it was first and foremost considered as an exploitable resource. In a second part, I show how the fire on one hand disturbed the institutions and the individuals, while on the other hand it was perceived by others as an opportunity, that of bringing the forest out of the utilitarian relationship. In the last part, I focus on the limits of those initiatives and describe how each of them reproduces the modern ontological relationship between humans and the forest, the one in which the latter is kept at a distance from humans.

Elise Boutié, « Crise climatique, crise politique ? quand l'incendie le plus meurtrier de l'histoire des États-Unis affecte la perception de la forêt », *Journal des anthropologues*, « Socio-natures en tension. Anthropologie et crise climatique », 168-169, p.87-103, 2022.

Le 8 novembre 2018 l'incendie le plus meurtrier de l'histoire des États-Unis – le Camp Fire – détruit la ville de Paradise (27 000 habitant.e.s) ainsi que six autres petites villes et villages situés sur la crête d'un haut-plateau boisé entre deux canyons, dans la forêt de conifères du nord de la Californie¹. 50 000 personnes sont évacuées tandis que le feu dévore en une seconde l'équivalent d'un stade de football. En quelques heures 19 000 structures humaines, 62 000 hectares de forêt et officiellement 85 vies sont emportées. Des villes et villages il ne reste plus que des ruines carbonisées. Parfois un bâtiment se dresse au milieu des tonnes de gravats, tel un miraculé que le feu a épargné, mais ces visions sont rares et glaçantes. Dans la forêt de troncs désormais noircis et déplumés l'horizon se déploie à perte de vue sur un vaste champ de débris difficilement reconnaissables. De temps en autre, si on prête une attention particulière on peut identifier une baignoire, une carcasse de voiture, un grille-pain ou un lave-vaisselle encore plein : signes d'une vie d'intérieur calme et ordinaire que le feu est venu perturber et éclater dans son quotidien et ses routines. Pour les habitant.e.s de ces lieux dévastés, le haut-plateau boisé sur lequel ils et elles avaient bâtis leurs lieux de vie ressemble désormais « à un champ de bataille », à « une scène de guerre », à un lieu qui aurait été soufflé par la déflagration d'une bombe².

Seulement quelques mois après l'incendie, au milieu de ce paysage de désolation, de mort et de destruction, certain.e.s considèrent pourtant cette catastrophe comme une opportunité historique d'interroger le rapport collectif à l'environnement afin de le redéfinir. Selon elles et eux, en détruisant la ville dans son intégralité et en frappant tou.te.s les habitant.e.s sans distinction de classe, de race, de genre, d'âge ou de religion – pour ne prendre en exemple que quelques traits qui peuvent instaurer des différences de traitement face au risque et à la menace – l'incendie a rendu commune à l'ensemble des habitant.e.s la vulnérabilité devant la catastrophe. En effet, face à l'incendie aucun individu n'a été épargné ou sauvé du fait de sa position sociale – contrairement à ce qu'il s'est produit à la Nouvelle-Orléans lors de l'ouragan Katriana en 2005 où les berges les plus durement touchées étaient historiquement des quartiers pauvres, en raison justement de leur exposition au risque d'inondation³ (Klein, 2017). A Paradise, ce sont les maisons des riches et des pauvres qui ont péri ensemble sans qu'un capital social, culturel, économique ou symbolique ait pu être mobilisé de la part d'une frange privilégiée de la population pour parvenir à s'en sortir. Le Camp Fire aurait donc placé les individus sur un plan d'égalité dans lequel les inégalités socio-politiques face au risque se seraient effacées au profit du double statut commun et collectif de victime et de rescapé.e de l'incendie. En rendant le risque réel, le Camp Fire aurait non seulement nivelé les inégalités, mais surtout il aurait permis que soit interrogé et remis en question le paradigme dominant du rapport à l'environnement, faisant ainsi une place au sein du système désormais disloqué à d'autres manières d'habiter ce territoire, jusque-là écartées, invisibilisées ou méprisées. Le trouble (Haraway, 2016) semé par la

1 Dans cet article nous nous concentrerons sur la ville de Paradise car elle est lieu où se sont condensés les pertes. Les six autres petites villes et villages rassemblaient au total 5 habitant.e.s.

2 Les paroles rapportées sont toutes extraites d'entretiens conduits sur ce haut plateau, et notamment à Paradise, entre juin et novembre 2019.

3 Voir Naomi Klein, *Dire non ne suffit plus, Contre la stratégie du choc de Trump*. Éditions Actes Sud, 2017.

destruction aurait donc d'une part mis en crise un système politique, économique et social qui régissait les rapports entre les sociétés humaines et leur habitat quand d'autre part il aurait ouvert la voie à d'autres manière d'être vivant (Morizot, 2020). C'est aux effets de l'incendie sur les rapports socio-politiques entre humains et environnement que nous nous intéresserons dans cet article.

Mais un an après l'incendie, le récit des effets de ce dernier sur la vie socio-politique est-il toujours le même ? Quelle forme le trouble semé par un événement historiquement dramatique et puissamment destructeur, finit-il par prendre et selon quels processus ?

C'est à cette question que cet article entend répondre en s'appuyant sur une enquête de terrain de cinq mois menée sur le haut-plateau et réalisée en deux temps entre juin et novembre 2019. Ces deux séjours, réalisés respectivement sept mois et un an après l'incendie, permettent d'intégrer la notion de temporalité dans l'analyse, ce qui nous permettra d'interroger le concept de « crise » afin de savoir si le trouble engendré par la catastrophe est éphémère ou structurel.

Dans une première partie je m'attacherai à faire l'histoire politique et environnementale de la gestion des forêts en Californie du nord afin de montrer que le système socio-politique que l'incendie est venu perturber avait pour bases une relation à l'environnement qui passait avant tout par la prédation et la réification de ce dernier. Cette brève histoire du système politique tel qu'appliqué à l'environnement nous permettra non seulement de comprendre les fondements de la relation au non-humain mais surtout de montrer la profondeur et la solidité de ses racines. Dans une deuxième partie, il s'agira de rendre visible le trouble socio-politique tel qu'observé quelques mois après l'incendie en décrivant d'un côté l'état de choc et d'ébranlement dans lequel se sont retrouvées les responsables des structures socio-politiques en place et de l'autre la montée en puissance du sentiment d'opportunité formulé par une frange minoritaire de la population. Alors que les deux premières parties auront observé et analysé les effets de l'incendie sur le court-terme (huit à dix mois après l'événement), la dernière partie s'inscrira dans un temps plus long – à la fin de la période officielle de catastrophe encadrée par le gouvernement fédéral, soit un an après l'événement – afin de voir ce qu'il reste des perturbations et transformations de ce système. La mise en crise d'un système politique appliqué à l'environnement n'était-elle qu'une crise ou la première étape d'un changement paradigmatique profond quant aux relations entre sociétés humaines et environnement ?

Prédation et réification de la nature : histoire politique d'un rapport « moderne » à l'environnement

Sur le drapeau de la Ville de Paradise on trouve quatre couleurs et un paysage. En haut une bande bleue figure le ciel sur laquelle se mêle une bande blanche moutonnante, représentant les nuages. En bas une bande rouge ondulée symbolise la terre argileuse du haut-plateau. Entre le ciel et la terre, au centre du drapeau, telle une ligne de crête : l'orée de la forêt. Un aplat de couleur verte dans lequel se découpent plusieurs formes figurant des conifères de tailles et de volumes différents. Les conifères sont la famille arboricole que l'on trouve en écrasante majorité dans la forêt du haut-plateau. Mais ils ne peuplent pas que

les sols, ils habitent aussi les imaginaires. Ainsi, on trouve le sapin – l'une des essences de conifères les plus facilement identifiables – tatoué sur les peaux de certain.e.s habitant.e.s de Paradise. Ces tatouages ont été réalisés majoritairement après l'incendie, mais certains habitaient déjà ces corps avec le 8 novembre 2018. Comme sur le drapeau, le sapin est au cœur du dessin. Il apparaît dans différentes mises en scène : tantôt entouré d'une date (« 2018.11.8 »), d'une phrase (« Paradise lives on ») ou de tout un décor (lac, phénix, maison, flammes...). Sur le drapeau ou sur l'épiderme, ce conifère symbolise autant la forêt du haut-plateau que l'attachement à cette forêt. Mais si les signes symboliques d'attachement à la forêt sont évidents et multiples, comment la forêt est-elle traitée par les politiques qui la gouvernent ?

Dès le début du XIX^{ème} siècle l'industrie forestière mis la main sur les forêts du haut-plateau de Paradise afin de faire commerce du bois des conifères. La robustesse de ce dernier ainsi que la taille des arbres (certains peuvent atteindre jusqu'à dix mètres) ont fait des conifères de parfaits candidats, malgré eux, pour la construction des maisons et des canaux – ces ouvrages nécessitaient de longues planches de bois non seulement solides mais surtout d'un seul tenant. Dès 1834⁴, année à laquelle les Européen.ne.s parvinrent à entrer à l'intérieur des terres de Californie du nord, les forêts ont été mises au travail pour répondre aux besoins des humains (Isenberg, 2005). A l'exception de la constitution du parc Yosemite en Parc National le 30 septembre 1890, à l'initiative notamment de l'essayiste et naturaliste John Muir⁵, les espaces forestiers ne bénéficiaient d'aucune protection : ils représentaient des espaces appropriables et marchandisables. Mais, bien que cet événement marqua un tournant historique dans la relation que les Blancs de Californie du nord entretenaient avec les espaces forestiers – en réussissant notamment à créer un mouvement de mobilisation citoyenne autour de la question de la préservation d'espace sans humain – il ne fut pas suivi d'un changement de paradigme. Les politiques concernant la gestion des forêts continuèrent en effet à soutenir l'industrie du bois, au détriment de la protection de l'écosystème pourtant initiée, soutenue et médiatisée par la création du Parc de Yosemite.

Après cet événement historique – le deuxième dans le pays, survenu vingt ans après celui du Yellowstone – le gouvernement fédéral instaura des « réserves forestières », renommées plus tard « Forêts Nationales ». Par l'amendement du 3 mars 1891 à la loi sur les propriétés des terres l'État fédéral signa la Loi sur les Réserves Forestières⁶. Cette dernière identifiait des parcelles de forêts désormais affectées au domaine public, les retirant ainsi du marché foncier, sans pour autant spécifier l'usage auquel elles devaient être destinées. En l'absence d'une législation claire, aucun contrôle n'était pratiqué dans le but de savoir ce qui se pratiquait dans ces réserves. Symbolique et peu effective cette loi n'était en fait qu'une loi de façade cachant mal les intentions du gouvernement fédéral. La première Loi sur la Gestion des Forêts du 4 juin 1897 éclaira plus explicitement sa position en stipulant que le rôle principal de ces réserves était de « fournir un stock sans cesse renouvelé de bois pour l'usage et les besoins des citoyens des États-Unis »⁷. Cette loi sur les

4 Voir Wells, Harry Laurenz. *History of Butte County, California*. Vol. 1. HL Wells, 1882., p.106.

5 Cette histoire est notamment racontée par l'historien Roderick Frazer Nash dans son ouvrage *Wilderness and the American mind*. Yale University Press, 2014, p.122 à 133.

6 *Op. cit.*, p.133.

7 *Us Status at Large*, 30, p.35, cité par R.F. Nash, *op. Cit.*, p137.

Elise Boutié, « Crise climatique, crise politique ? quand l'incendie le plus meurtrier de l'histoire des États-Unis affecte la perception de la forêt », *Journal des anthropologues*, « Socio-natures en tension. Anthropologie et crise climatique », 168-169, p.87-103, 2022.

réserves forestières ouvrait également le domaine forestier aux activités minières et de pâturage. C'est ainsi que l'idée selon laquelle la forêt est considérée non seulement comme une « ressource » mais surtout comme une ressource qui *doit* être exploitée, devint un principe institué en loi, faisant définitivement de la forêt un espace avant tout économique.

Le XIX^{ème} siècle est également un siècle de massacre. La colonisation du territoire californien s'est en effet faite en pratiquant une politique d'extermination des populations autochtones, anéantissant en même temps les relations que ces dernières entretenaient avec leurs habitats, et principalement l'habitat forestier. Là où les tribus indigènes pratiquaient l'écobuage, notamment pour la chasse mais aussi pour que la forêt reste ouverte et donc fertile, les parcelles se sont « enforestées »⁸. Tandis que les Indigènes considéraient – et considèrent toujours, nous allons le voir plus loin – qu'une forêt en bonne santé est « une forêt qu'on doit pouvoir traverser à cheval et au galop »⁹, la forêt non-cultivée par l'industrie du bois fut totalement laissée à l'abandon. Si une sur-exploitation produit un environnement mort, un délaissement de l'espace forestier ne permet pas non plus un développement optimal du couvert végétal. D'un côté l'activité économique détruisait donc les forêts, quand de l'autre une absence de politique de gestion des forêts domaniales privait ces espaces de toute vitalité. En 1976, après un siècle d'exploitation forestière encouragée et non régulée, paraît la Loi pour la Gestion des Forêts Nationales. Elle donne au Service des Forêts l'autorité et la responsabilité d'établir un plan pour la gestion des forêts nationales en déterminant d'un côté des critères et des limites quant à l'abatage des arbres, et de l'autre des pratiques d'entretien et de coupes pour revenir à un couvert végétal plus ouvert et praticable. Mais cette loi intervient plus de cent ans après les premiers enforestements et la forêt s'est massivement développée. Pour que cette politique de gestion des forêts soit efficace elle nécessite d'importants moyens et des directives précises. Or, aujourd'hui encore les agent.e.s du Service National des Forêts avouent être débordé.e.s par la forêt elle-même.

Aujourd'hui, ce double mouvement d'exploitation intensive et d'incapacité à prendre soin de la forêt nationale s'observe à Paradise et dans sa région. A quelques kilomètres au nord de la ville, sur le même haut-plateau boisé, se trouve la compagnie forestière Sierra Pacific. Avec un million d'acres¹⁰ de forêt en terrain contigu elle est le plus grand propriétaire terrien de Californie. Les coupes rases qu'elle pratique de façon intensive permettent d'abattre plusieurs dizaines de pins Douglas en quelques heures afin d'ensuite les transformer en cadre de construction ou en parquet (principalement expédié en Chine). Tandis que les gardes forestiers employés par le Service National des Forêts déplore une absence de moyens humains et financiers pour être en mesure de prendre réellement soin de la forêt. « Il y a tellement de terrains à gérer, c'est impossible pour nous de faire notre travail. On en vient à prendre des décisions et faire des choses qui vont à l'encontre des raisons pour lesquelles on fait ce métier au départ » raconte l'un d'eux qui a tenu à rester

8 J'emprunte ici le verbe créé par Baptiste Morizot dans son ouvrage *Sur la piste animale* Éditions Actes Sud, 2018, en le détournant de son sens original. Là où Morizot l'emploie comme un synonyme d'« aller dehors », « aller dans la Nature », afin d'éviter justement ce terme de « nature », il est ici à entendre comme l'antonyme du verbe « déforester ».

9 Proverbe indigène rapporté par Ali Meders-Knight, l'une des désormais rares indigènes de la région.

10 1 million d'acres correspond à 40 468 hectares.

anonyme par crainte que les réalités qu'il expose, le mettent en porte-à-faux vis-à-vis de sa hiérarchie.

Si le 8 novembre est en partie le résultat de politiques locales et fédérales, il doit aussi être mis remis en perspective avec les effets du changement climatique en général et en Californie en particulier. Cet État semi aride traverse en effet des périodes de sécheresse de plus en plus longues et répétées. Sécheresses, réification de l'écosystème forestier, morcellement du territoire par privatisation des terres, intensification de l'exploitation du bois par la technique de la coupe rase, manque de moyens humains et financiers pour l'entretien de la forêt domaniale, sont autant de facteurs symptomatiques de la crise climatique caractéristique de l'Anthropocène qui ont permis à cet incendie de prendre une telle ampleur, et de devenir un « méga-feu » (Zask, 2019). Les conditions d'un changement paradigmatique seraient-elles alors réunies ?

Troubles

En juin 2019, on estime que seul 10% de la population d'avant l'incendie est revenu vivre sur le haut-plateau¹¹. Mais bien souvent, la décision de revenir n'est pas un choix mais est déterminée par un ensemble de critères sur lesquels les individus ne peuvent agir parmi lesquels trois sont prédominants : l'âge (les plus âgé.e.s ne se sentent pas capables de refaire leur vie ailleurs que là où ils et elles pensaient finir leurs jours), la situation économique (beaucoup d'habitant.e.s du haut-plateau n'avaient pas souscrit d'assurance pour leur logement, celle-ci n'étant pas obligatoire en Californie, ils et elles se retrouvent alors sans ressource) et l'attachement au territoire (bien que le paysage ait radicalement changé, beaucoup d'ancien.ne.s habitant.e.s racontent ne pas pouvoir être capable de se projeter ailleurs que là où ils et elles ont leurs souvenirs et habitudes). Mais, bien que vivre dans les ruines de leur ville soit l'effet de contextes différemment déterminés, la situation matérielle et socio-politique dans laquelle celles et ceux qui restent sont pris est trouble et le sentiment d'être chez soi (« *sense of place* ») difficile à retrouver.

Durant dix mois plus de 10 000 ouvrier.e.s travaillent à déblayer le paysage des milliers de tonnes de gravats qui s'y trouvent. Des camion-bennes vont et viennent chaque jour, rendant la circulation difficile et le bruit pesant pour celles et ceux qui vivent là. Leur présence, bien qu'elle soit encouragée et soutenue par les habitant.e.s qui souhaitent voir le haut-plateau enfin débarrassé des traces de la catastrophe, donne à la ville une atmosphère de chantier perpétuel, écrasant une fois encore le sentiment d'être chez soi. Si l'électricité a été rétablie deux mois après le Camp Fire, raccorder les maisons et lieux de vie temporaires à l'eau est encore difficile car l'ensemble de l'infrastructure du service de distribution de l'eau a fondu durant l'incendie. D'un côté la fonte du réseau de tuyaux en PVC libéra d'importantes quantités de particules chimiques toxiques dans les raccordements restants et

¹¹ Cette estimation est tirée des chiffres officielles de la Ville de Paradise et du gouvernement fédéral en se basant sur les inscriptions scolaires, les demandes de remise en service des services d'eaux et des maisons qui n'ont pas été détruites. Ensuite, en juin 2019, 2000 à 3000 personnes habitaient Paradise.

le sol, polluant alors la nappe phréatique. Quand de l'autre, la fumée ainsi que les cendres de l'incendie retombèrent sur la ville et notamment dans les deux réservoirs d'eau à ciel ouvert qui constituaient la principale source d'eau. Remettre en état le réseau de distribution d'eau pourrait prendre plusieurs années¹² condamnant alors le retour à la normal des commerces, habitations, écoles et autres services, comme l'hôpital par exemple. Ainsi, par la destruction des structures matérielles c'est l'intégralité de ce qui fait ville qui est remis en cause.

Face à la perte de ce qui constituait les conditions matérielles de la vie quotidienne, les représentant.e.s du pouvoir socio-politique sont interpellé.e.s par les habitant.e.s en tant que responsables garant.e.s de la possibilité de vivre sur ce territoire. Pour Wayne, un ancien résident de Paradise « ce qui manque, clairement, c'est un *leadership* ». Bien qu'il n'en veuille pas aux dirigeant.e.s, il voit qu'ils et elles « sont dépassé.e.s par la situation, c'est trop pour eux, ils ont pas signé pour ça ». Le caractère exceptionnel ainsi que l'urgence de la situation requiert en effet des compétences pour lesquelles la Maire et ses adjoint.e.s n'ont pas nécessairement été choisi.e.s. Lors des conseils municipaux, beaucoup des personnes présentes dans le public montrent des signes d'impatience et se plaignent de la lenteur des prises de décisions. Lors de l'un d'eux, un homme murmure derrière moi : « Comment voulez-vous qu'ils fassent correctement leur travail avec tout ça ? Eux aussi sont en plein syndrome post-traumatique ». Une autre fois, ce sera Tom, un vétéran de la guerre du Vietnam, ancien résident de Paradise qui me dira : « Ce n'est fait pour personne ce boulot une fois que tout a brûlé. Ils devraient démissionner et laisser ceux qui savent gérer les catastrophes prendre leur place ».

Avant l'incendie le rôle de la Maire et des ses adjoint.e.s était considéré par les citoyen.ne.s comme relativement facile et avant tout symbolique. Pour plusieurs ancien.ne.s habitant.e.s de Paradise installé.e.s là depuis plus de trente ans et rencontré.e.s lors de mes enquêtes de terrain, les élections municipales ont toujours été un moment convivial durant lequel il fallait certes choisir quelqu'un.e, mais « c'était un peu sur le mode "oh, tu veux le faire cette fois-ci ?", "Ok, vas-y pas de problème et la prochaine fois ça sera peut-être quelqu'un d'autre" » selon l'un d'entre eux. Le conseil municipal a ainsi la réputation d'être une institution de façade. Paradise ne fut instituée en municipalité¹³ qu'en 1979, car sa densité ne cessait d'augmenter. Or, le désir le plus collectivement partagé était de conserver la liberté d'une ville non constituée en municipalité. C'est ainsi que fut créée une institution politique ni trop puissante ni trop interventionniste dans laquelle il était entendu que les fonctions de Maire et d'adjoint.e.s n'étaient que des rôles à tenir. Les récits recueillis concernant le moment du choix du ou de la candidate aux fonctions de Maire racontent un moment a-politique, loin des scènes d'affrontements et de mise en concurrence des individus. L'absence de campagne, l'importance de la discussion menée sur le ton de bons

12 Selon les informations rendues publiques lors des réunions du conseil administratif du service des eaux, le Paradise Irrigation District, ainsi que par l'étude indépendante menée par le Dr Andrew Whelton et son équipe, dont Caitlin Proctor.

13 Contrairement à ce qui est pratiqué en France, aux États-Unis un grand nombre de petites et moyennes villes ne dépendent pas d'une municipalité mais directement du comté. Cette situation est considérée comme étant avantageuse par les habitant.e.s car elle leur garantirait une plus grande liberté, la figure de pouvoir étant loin et manque bien souvent de moyens humains et financiers pour exercer son pouvoir sur la ville alors autonome.

rapports de voisinage ainsi que le refus de rentrer dans un rapport concurrentiel font de la fonction de Maire à Paradise non pas une fonction de pouvoir mais bien un symbole à incarner. Or, dans la situation d'urgence telle qu'engendrée par l'incendie, les fonctions de Maire et d'adjoint.e.s prennent une autre dimension et les responsabilités devant lesquelles elles sont mises, dépassent ce pour quoi les individus furent initialement choisi.e.s.

Face aux dégâts causés par l'incendie, il incombe désormais aux élu.e.s, à travers le conseil municipal, de recréer les conditions matérielles et socio-politiques de la ville de Paradise. Cependant les conditions d'exercice du pouvoir local ayant été historiquement limitées, il devient aujourd'hui difficile pour les élu.e.s d'être réellement efficaces face à la situation. L'institution politique telle que mise en place et exercée à Paradise se trouve ainsi ébranlée et troublée. Les représentant.e.s du pouvoir municipal se trouvent ainsi dépassé.e.s par ce qui est attendu du rôle qui devrait être le leur. La situation socio-politique est ainsi troublée, comme une solution chimique que l'on aurait remuée (pour reprendre l'image utilisée par Haraway), et laisse alors la place à d'autres agencements (Tsing, 2004). Là où le gouvernement de la ville de Paradise était historiquement marqué à droite (quatre des cinq élu.e.s appartiennent à l'église évangéliste conservatrice ; deux d'entre eux affichent publiquement leur soutien à Donald Trump), le trouble semé par l'incendie permet à des voix non représentées par la majorité de se faire entendre.

Le regard déterminé, le poing levé et le verbe haut, Ali Meders-Knight, militante indigène de la tribu Meechoopda – l'un des premiers peuples à avoir habité ce qui est maintenant appelé Paradise, dit publiquement que l'incendie est ce qui pouvait arriver de mieux à la forêt. Face aux nombreux dégâts provoqués par le Camp Fire, elle assume la provocation de ses propos mais explique que l'incendie a permis d'attirer l'attention sur l'état des forêts nationales et d'ainsi remettre au cœur de l'agenda politique la question de la gestion de ce bien public. Selon elle, l'incendie a permis de créer une double opportunité pour les peuples indigènes de la région : d'une part il leur permettrait de valoriser leurs savoirs écologiques, quand d'autre part cette valorisation pourrait leur permettre d'obtenir la gestion des forêts domaniales au niveau fédéral. Pour elle, le Camp Fire a permis de montrer les limites du pouvoir des structures blanches. L'intensité du feu, sa rapidité et les dégât qu'il a causé ont rendu caduques le système de réponse mis en place face au risque d'incendie. L'évacuation de la ville ainsi que la lutte contre l'incendie par les pompier.e.s n'ont pas pu se dérouler comme prévue car le feu était beaucoup plus puissant que ce à quoi ce double système s'était préparé. Or, pour Ali, les changements climatiques tels qu'observés à l'échelle de la planète laissent présager que les feux saisonniers auxquels le haut-plateau est habitué, ressembleront dorénavant au Camp Fire. Selon elle il faut donc apprendre non seulement à y répondre mais surtout à agir avant qu'ils ne deviennent des méga-feux incontrôlables. Pour cela elle entend faire du lobbying auprès du gouvernement fédéral pour que soit confié à sa tribu la gestion des forêts du haut-plateau. Son projet est de former au savoir traditionnel (TEK : Traditionnal Ecological Knowledge) toutes celles et ceux qui désirent apprendre d'autres manières de prendre soin de la forêt.

Cette formation aurait deux effets : d'une part la constitution d'un nouveau corps de garde forestier.e.s, et d'autre part un changement profond des pratiques forestières qui permettraient de désenforester la forêt et ainsi remédier aux problèmes que pose sa sur-

croissance. Ali voudrait que cette formation soit plus qu'un simple parcours de connaissances pour être la première étape d'un changement dans les modes d'interaction avec l'espace forestier. Les apprenti.e.s seraient invité.e.s à vivre en forêt le temps de leur formation ainsi que lors de leurs futurs contrats, dans des habitats en terre cuite (habitat traditionnel, résistant au feu) car selon elle : « avec le changement climatique ça serait absurde de demander à des gens de faire 30 bornes aller-retour en voiture chaque jour pour aller apprendre des pratiques qui sont censées répondre à ce changement climatique ». Pensées autour de deux principes principaux (l'usage du feu comme outil à la fois de défrichage et comme moyen de renforcer la résistance des espèces au passage du feu et la valorisation des plantes natives par l'approfondissement des connaissances les concernant), la proposition d'Ali vise un changement profond des mentalités quant au regard porté sur la forêt et aux relations que les humains tissent avec elle.

Sur le haut-plateau Ali n'est pas la seule à poursuivre ce but. D'autres initiatives ont elles aussi comme objectif de se servir de la fenêtre ouverte par le Camp Fire pour mettre en débat la question de la gestion des forêts. Ainsi l'association Butte County Fire Safe Council (BCFSC) fonctionne aujourd'hui avec onze salarié.e.s là où avant l'incendie elle n'employait que quatre personnes et était sur le point d'arrêter son activité. Pour Jim B., l'un d'entre eux, le Camp Fire a fait sortir l'association de l'ombre dans laquelle elle se tenait. Avant cet incendie, son rôle et ses fonctions étaient, si ce n'est ignorées, du moins mal comprises par les habitant.e.s. Mais quelques mois après l'incendie, Jim se félicite de voir que le BCFSC devient un acteur indispensable dans la discussion autour des pratiques sylvicoles. Comme le projet d'Ali, l'association du Butte County Fire Safe Council a une double mission qui entend adresser avant tout le problème de l'enforestement en éduquant et responsabilisant les habitant.e.s d'une part et en valorisant certaines pratiques et relations au monde forestier d'autre part. Ses méthodes, en revanche, appliquent une certaine idée de la modernité et reposent avant tout sur le débroussaillage mécanique. Fonctionnant uniquement grâce à des fonds provenant de fondations privées, le BCFSC s'adresse aux propriétaires et leur propose d'intervenir gratuitement chez elles et eux afin de rendre l'espace forestier qu'ils et elles possèdent plus ouvert et donc moins exposé au risque d'incendie.

Une troisième proposition quant à une redéfinition des relations à l'environnement est portée par John T., un homme de 40 ans résidant à Oroville, une ville située dans la vallée à quelques kilomètres de Paradise. En à peine deux ans il est parvenu à faire de son jardin un « jardin-forêt » (« *food forest* ») en y testant et appliquant les principes de la permaculture. Fervent défenseur de cette façon de faire de l'agriculture, John désire l'enseigner aux habitant.e.s du haut-plateau afin que ces dernier.e.s puissent non seulement se réappropriier leur territoire mais surtout le restaurer après le passage de l'incendie et ensuite construire leur propre autonomie alimentaire. En transmettant des savoirs précis (comprendre le trajet de l'eau sur un territoire, apprendre à identifier les besoins en ressources et la saisonnalité des plantes, trouver un usage bénéfique aux herbes dites mauvaises afin de ne pas être sans cesse en train de désherber..) John souhaite apprendre aux habitant.e.s à vivre *avec* la forêt et non pas en lutte contre elle. Là où l'agroforesterie a détruit l'écosystème, John entend le restaurer et restaurer une relation qui soit harmonieuse

avec l'environnement et non pas prédatrice.

Mais, si pour tous ces porteurs de projets, l'incendie a créé l'opportunité de proposer d'autres manières d'être en lien avec l'environnement du haut-plateau, un an après, que reste-t-il de ces projets ambitieux ?

Changement paradigmatique ou renforcement d'une structure dominante ?

A quelques jours de la date anniversaire de la catastrophe, de nombreux événements de commémoration se préparent. La ville prévoit d'abord d'inaugurer le bâtiment qui sera consacré au traitement des demandes de permis de construire puis les élu.e.s s'exprimeront sur l'année passée, ses difficultés et ses réussites. John T. organise quant à lui une semaine de camp de restauration de l'écosystème (« *Ecosystem Restoration Camp* ») qui se clôture par un week-end d'actions centrées autour de la permaculture (« *Permaculture Action Day* ») auquel Ali est invitée à faire une intervention sur la décolonisation. La plus grande église évangéliste de la ville a quant à elle mis sur pied une véritable fête foraine suivie d'un spectacle de magie dispensé par un célèbre magicien évangéliste. Une autre église évangéliste organisait un repas. Ailleurs, un collectif citoyen avait rassemblé des commerçant.e.s locaux autour d'une vente en pleine air. Il était impossible pour quiconque de pouvoir assister à l'ensemble des événements mais aucun d'eux ne voulait être considéré comme secondaire. Ainsi, au-delà de la diversité des propositions, l'éclatement et la multiplicité des événements de commémoration témoignent d'une certaine fracture sociale là où l'incendie avait eu pour effet de rendre commun le statut de rescapée.e.s. Un an après, on remarque en effet que dans l'abondance de propositions, il appartient à chacun.e de choisir où il ou elle va se rendre. A la question du lieu s'ajoute celle des fréquentations : « avec qui passer ce moment ? ». Pour Donna et Laurie, co-organisatrices de la foire locale, ce jour-là il s'agit avant tout d'« être avec les siens ». Un an après l'incendie, le repli sur soi socio-politique est flagrant. Là où certain.e.s percevaient dans le trouble semé par la catastrophe, une ouverture à des possibilités, on observe que l'incendie n'a fait que renforcer d'un côté le sentiment d'appartenance à un groupe social et de l'autre la fermeture à celles et ceux qui n'y appartiennent pas. Le trouble initial a ainsi laissé la place à un renforcement des divisions socio-politiques.

Dans ce contexte où la rencontre entre les différents corps sociaux semble difficile, comment les discours proposant des rapports différents à la forêt, trouvent-ils une application pratique ? Là où les trois initiatives précédemment identifiées énoncent la volonté de changer de paradigme socio-écologique, les pratiques qu'elles mettent en place se posent en concurrence les unes des autres, reproduisant la tension socio-politique du système qu'elles entendent transformer. Leur concurrence peut s'observer sur deux éléments principaux, la question de l'abattage des arbres et celle de l'écobuage, qui, tous deux posent la question de la perception et de l'image de ce qu'est une forêt en « bonne santé ». Tandis que les trois initiatives présentées ont toutes en commun le fait de vouloir faire évoluer les pratiques forestières, chacune d'elles proclament être en possession d'un meilleur moyen d'y

parvenir, refusant non seulement de reconnaître les autres comme des alliées, mais reproduisant surtout la même hiérarchisation du droit à la parole que celle qui a prédominé jusque-là dans le système socio-politique dominant.

Ainsi, pour Ali il est primordial de réintroduire l'usage du feu à travers la pratique de l'écobuage, impulsant alors un double mouvement de décolonisation et de revalorisation des savoirs indigènes disparus à cause des politiques génocidaires mises en place par la « culture de la conquête » (Dunbar-Ortiz, 2018). John T. refuse quant à lui de reconnaître que les descendant.e.s des peuples indigènes puissent avoir un savoir-faire adapté à la situation actuelle, se posant alors non seulement du côté du pouvoir blanc dominant mais surtout comme héritier d'une culture coloniale qui se pense comme seule capable de gérer le territoire, niant à la capacité d'action des autres habitant.e.s du territoire. Ce discours est également celui que tiennent certain.e.s employé.e.s du Service National des Forêts dont Jake, un homme de quarante ans rencontré à Paradise. « Ce serait inconséquent de laisser aux tribus la gestion des forêts, ils ne sauraient pas comment faire, déjà que nous on n'y arrive pas, alors, eux, t'imagines... ! Ils feraient n'importe quoi », me confiait-il. Tout comme Jake, John considère que les Indigènes n'auraient pas les capacités de prendre aussi bien soin de la forêt que lui. Selon lui, la permaculture serait la seule pratique viable pour restaurer l'environnement et instaurer un rapport durable avec lui, « mais ce qu'il appelle "permaculture", c'est juste de l'agriculture et il n'a rien inventé, mes ancêtres le faisaient avant les Blancs ! » commente Ali. Ces différentes prises de position témoignent de deux choses : d'un côté, aucune des parties ne semble communiquer entre elles, puisque chacune exprime à l'anthropologue son opinion sur l'autre ; de l'autre, chacune considère qu'elle est la seule garante de la « bonne gestion » de l'espace forestier.

Bien que les discours d'Ali et de John questionnent le système socio-politique qui régit les rapports à la forêt en particulier et à l'environnement en général, ils refusent l'alliance qui pourrait se créer entre eux car ils ne partagent pas la même vision de l'histoire de leurs pratiques. Leurs intentions sont communes mais elles ne mettent pas en question le fondement du système car elles reproduisent le principe selon lequel le système serait pyramidal et chacun.e d'eux aimerait en prendre la tête. Contrairement au principe de symbiose proposé par Lynn Margulis dans les années 1960 et repris notamment par Donna Haraway (2016), Ali et John reproduisent un système concurrentiel et non-coopératif. Chacun.e avance donc comme si autour d'elle et de lui les autres initiatives n'étaient que de vaines tentatives sans importance contrairement au projet particulièrement original qu'ils et elles étaient en train de mener.

L'association Butte County Fire Safe Council opère elle aussi selon cette dynamique. Alors que John T. tente de sensibiliser les habitant.e.s au rôle des arbres dans la trajectoire et l'intensité des vents et donc des incendies, le BCFSC mène des projets d'abattage des arbres sur des parcelles de plusieurs hectares pourtant identifiées par John comme stratégiques dans le ralentissement des vents. L'absence de coopération et de coordination des différents projets qui concernent la forêt ainsi que la multiplication des initiatives impactent non seulement l'efficacité des premiers tout en participant à renforcer l'idée selon laquelle seul l'un d'entre eux serait capable d'apporter une réponse unique à la question de la gestion des forêts. Le projet d'Ali de récupérer le contrat de gestion des forêts

domaniales entre lui aussi dans cette rhétorique : « le but c'est que ma tribu soit en charge du contrat et on emploierait les autres tribus, mais elles seraient sous nos ordres parce qu'elles seraient pas capables de faire ça aussi bien que nous ! » dit-elle en riant mais sans revenir sur le principe de la hiérarchisation des pouvoirs. Alors que ces initiatives entendent mettre défaut le système dominant – qu'elles accusent d'ailleurs d'être en grande partie responsable de l'ampleur de la catastrophe du Camp Fire – la rhétorique selon laquelle elles expriment le changement paradigmatique qu'elles souhaitent rendre effectif, reprend sur les mêmes mécanismes que ceux du système en place : hiérarchisation des individus et des projets, pyramide socio-politique encéphale, unicité de la réponse proposée et refus de coopérer.

Enfin, les projets défendus par ces trois principaux acteur.rice.s s'opposent quant à l'idée de ce que doit être une forêt. Tandis que pour le BCFSC une forêt doit avant tout être « *fireproof* », c'est-à-dire un environnement dans lequel le risque d'incendie est limité et contrôlable, pour Ali et John T., une forêt doit avant tout être « *healthy* », c'est-à-dire saine. Bien que chacun.e souhaite que la forêt ne soit plus perçue comme un espace économique et une ressource à exploiter, Ali, John et le BCFSC ne défendent pas la même idée de la forêt. Bien que dans tous les cas elle soit vivante et non soumise aux besoins humains, cette forêt est pour les un.e.s un risque et un brasier en puissance, tandis que pour les autres elle doit être considérée en fonction du rythme et des besoins de l'écosystème qu'elle représente. Mais dans les trois cas, la forêt correspond au modèle moderne et naturaliste de l'idée de Nature tel que défini par Philippe Descola selon lequel la Nature est un objet face auquel l'humain peut se tenir, un décor qu'il regarde et sur lequel il peut agir dans le but de le contrôler. La forêt définie et perçue par Ali, John et le BCFSC est une forêt détachée des humains, une forêt moderne.

Conclusion

Si le Camp Fire a troublé autant les individus que le système socio-politique et ses institutions, il n'a pas pour autant transformé la rhétorique qui le sous-tend. Bien que certaines pratiques soient amenées à être questionnées ou transformées, l'ontologie selon laquelle elles sont formulées et pratiquées reste quant à elle inchangée. Après l'incendie des voix se sont élevées afin de faire entendre d'autres rapports à l'environnement forestier, mais ces dernières reproduisent le système hiérarchique et concurrentielle qui est celui de l'ontologie moderne pour laquelle la Nature est une « question » dont les humains se saisissent, un objet qu'il leur appartient de « gérer » et de « réformer ». Tandis que la catastrophe a ouvert la voix à des possibilités jusque là invisibles et invisibles, la fenêtre ainsi ouverte s'est vite refermée en étant accaparée par des initiatives qui se sont définies en termes concurrentiels les unes avec les autres. Deux ans après l'incendie de nouvelles maisons ont été construites, parfois exactement les mêmes que celles qui furent détruites, laissant peu de place pour présager un changement paradigmatique sur le haut-plateau boisé de Paradise. Mais les incendies n'ont pas faibli, en 2020 un ordre d'évacuation a été délivré pour la ville de Paradise, ravivant l'état de choc et de syndrome

post-traumatique de la plupart des habitant.e.s. Si les événements sont amenés à se répéter, l'histoire forestière va-t-elle évoluer ? Après l'incendie historique du 8 novembre 2018, la réponse pouvait laisser penser que non, mais peut-être qu'après ceux de 2020 et peut-être ceux à venir, les pratiques changeront.

Bibliographie

- Descola, Philippe. *Par-delà nature et culture*. Vol. 1. Paris: Gallimard, 2005.
- Dunbar-Ortiz, Roxanne. *Contre histoire des Etats-Unis*. Wildproject, 2018.
- Haraway, Donna J. *Staying with the trouble: Making kin in the Chthulucene*. Duke University Press, 2016.
- Isenberg, Andrew C. *Mining California: an ecological history*. Hill and Wang, 2010.
- Klein, Naomi. *Dire non ne suffit plus: Contre la stratégie du choc de Trump*. Éditions Actes Sud, 2017.
- Moreau, Yoann. *Vivre avec les catastrophes*. Presses Universitaires de France, 2017.
- Morizot, Baptiste. *Sur la piste animale*. Éditions Actes Sud, 2018.
- Nash, Roderick Frazier. *Wilderness and the American mind*. Yale University Press, 2014.
- Proctor, Caitlin R., Whelton Andrew J. et all., « *Wildfire caused widespread drinking water distribution network contamination* », in *Awwa Water Science*, Volume 2, Issue 4, juillet-août 2020.
- Wells, Harry Laurenz. *History of Butte County, California*. Vol. 1. HL Wells, 1882.
- Zask, Joëlle. *Quand la forêt brûle: penser la nouvelle catastrophe écologique*. Premier Parallèle, 2019.

Elise Boutié, « Crise climatique, crise politique ? quand l'incendie le plus meurtrier de l'histoire des États-Unis affecte la perception de la forêt », *Journal des anthropologues*, « Socio-natures en tension. Anthropologie et crise climatique », 168-169, p.87-103, 2022.